

**RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR
ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS**



Déclaration de Maladie

N° W19-574428

64307

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (L.G) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4690 Société : R.A.M
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : LABBAKI Khalid
 Date de naissance : 13.03.1958
 Adresse : N° 4 AV ORAN RUE ADIS ABABA ZOHOR 1 FES
 Tél. : 06 56 46 30 36 Total des frais engagés : 6328,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur BHALLIL SALIMA (Ep. Aïfoud)
 استاذة اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
 Professeur d'Ophthalmologie
 GSM : 06 61 48 04 19 Tél : 05 25 64 01 10
 Cachet du médecin :
 Date de consultation : 18/02/21
 Nom et prénom du malade : LABBAKI Khalid Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Correction Ophthalmique
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements confidentiels à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : FES Le : 19/02/2021
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



Docteur Bhalil Salima (Ep. Arroud)
Professeur d'ophtalmologie

Chirurgie de la cataracte Phaco emulsification
Strabisme
Chirurgie Cornéenne - Kératocône - Lentilles
Chirurgie réfractive Lasik - Implants
Angiographie Numérisée - Laser - Echographie
Centre d'exploration, Pentacam

الدكتورة سليمة ابهايل (ح. عرود)
أستاذة اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
الحول، جراحة «الجلالة»، فحص شبكية العين
التصوير الرقمي للأوعية، الليزر
تصحيح البصر بالليزر
إيكورافيا

Vendredi 19 Février 2021

Mr. LABBAKI Khalid

128,00

HYFRESH UD

1 goutte x 3/ jour , les deux yeux



Traitement pendant : 21 jours

LOT

PPC : 128 DH 00



B.N. XN0164

EXP. 12 2022

Certificat N°2578 /1645/2017/DMP/20/DM
Date: 15/06/2017

T=128,00

PHARMACIE AL FADILA
Dr. ALAMI TOURIYA
17, Rue Al Karama, Fleuri 1
NPE 142004472

الدكتورة سليمة ابهايل (ح. عرود)
أستاذة اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
Chirurgie de la cataracte Phaco emulsification
Strabisme
Chirurgie Cornéenne - Kératocône - Lentilles
Chirurgie réfractive Lasik - Implants
Angiographie Numérisée - Laser - Echographie
Centre d'exploration, Pentacam
GSM : 06.61.48.04.19 - Tél : 05.35.64.01.10

Docteur Bhallil Salima (Ep. Arroud)
Professeur d'ophtalmologie

Chirurgie de la cataracte Phaco émulsification
Strabisme
Chirurgie Cornéenne - Kératocône - Lentilles
Chirurgie réfractive lasik - Implants
Angiographie Numérisée - Laser - Echographie
Centre d'exploration, Pentacam

الدكتورة سليمة ابهايل (ح. عرود)

أستاذة اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

الحول، جراحة «الجلالة»، فحص شبكية العين

التصوير الرقمي للأوعية، الليزر

تصحيح البصر بالليزر

إيكوكرافيا

Vendredi 19 Février 2021

Mr. LABBAKI Khalid

Monture + verres correcteurs progressifs

Antireflets

VL :

OD = + 6.00 (- 0.75 à 105°)

(12110)

OG = + 4.50 (- 0.50 à 110°)

VP :

ODG = Add : + 2.50

Code INPE

145004974

Michel FAVRE SARL

Optique Desbois

Opticiens-optométristes

55, Rue Abdelkrim El Khattabi

30000 FES - Tél. 05 35 62 24 57

I.C.E N° 000189230000071

الدكتورة سليمة ابهايل (ح. عرود)
Docteur BHALIL SALIMA (Ep. Arroud)
Professeure d'ophtalmologie
GSM : 06.61.48.04.19 - Tél : 05.35.64.01.10

ميشيل فاقر ش.م.م.

MICHEL FAVRE S.A.R.L.

بصريات ديبوي OPTIQUE DESBOIS

Opticiens Diplômés

اختصاصي في البصريات

55, Rue Med Ben Abdelkrim El Khattabi, 30 000
FES, Tél. : 05.35.62.24.57 - Fax : 05.35.65.03.07
E-mail : optique_desbois@menara.ma

Optique - Lunetterie
Lentilles de contact
Prothèses Oculaires

FACTURE N° 0024206

Fès, le 26/02/22

M. LABBAKI Khalid

Doit

1	Monture SVELING	1100,00
2	Verres progressif INDO ALURA Ultrafin 1.74 Bleus Naturels	4800,00
Total		5900,00
(Cinq mille neuf cents dirhams)		
O.D. : (-0.75 105°) + 6.00		Add. 2.50
O.G. : (-0.50 110°) + 4.50		
T.V.A incluse pour Dhs :		983,33
Code INPE 145004974		Michel FAVRE S.A.R.L. Optique Desbois Opticiens-optométristes 55, Rue Abdelkrim El Khattabi 30000 FES - Tél. 05 35 62 24 57 I.C.E N° 000189230000071